

Catalogue des PRESTATIONS

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEUSE

**Au service des agriculteurs
et des acteurs du territoire**

TERRES d'**a**VENIR



à l'écoute de vos projets

Qui sommes-nous ?

Administrée par une assemblée de 45 membres, élus lors d'un scrutin professionnel tous les 6 ans, la Chambre d'Agriculture de la Meuse est un **établissement public au service des agriculteurs et de l'agriculture départementale**. Elle agit au travers de missions déléguées par l'Etat, de programmes d'intérêt général, d'informations, d'expertises et de conseils collectifs et individuels.

Notre vocation :

- **former, informer** et **conseiller** les agriculteurs au quotidien,
- **accompagner** des projets collectifs,
- **être aux côtés** des collectivités territoriales sur la gestion de l'espace et de leurs projets d'animation locale,
- **contribuer au dynamisme** et à la performance de l'agriculture,
- **représenter et défendre** le monde agricole auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales.

Nos missions de service public :

- **Identification et traçabilité des animaux** (EDE), pour notifier une évolution de votre cheptel (bovins, caprins, ovins)
- Enregistrement de l'évolution des exploitations au **Centre de Formalité des Entreprises** (CFE), pour déclarer la création, la reprise, la modification, la cessation d'activité d'une entreprise agricole
- Enregistrement des contrats d'**apprentissage**, pour s'informer sur les formalités d'accueil d'un apprenti, obtenir un agrément de maître d'apprentissage (si vous êtes affilié MSA)

La Chambre d'Agriculture de la Meuse dispose de spécialistes en agritourisme, agronomie, aménagement, diversification, économie, élevage, environnement qui travaillent au service des exploitations agricoles et des collectivités territoriales meusiennes. Elle s'appuie également sur son réseau tant au niveau régional que national.

Les services apportés par la Chambre d'Agriculture vous sont décrits dans les pages qui suivent ; ils accompagnent chaque étape de la vie de l'entreprise agricole, ainsi que les collectivités, s'adaptant en permanence aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Vous satisfaire NOTRE PRIORITE !

Aujourd'hui votre Chambre d'Agriculture **EST CERTIFIEE** pour ses activités de conseil et de formation. Pour aller plus loin, elle s'engage à certifier ses études et diagnostics en 2015.

Nos ENGAGEMENTS QUALITE :

l'écoute,

proche pour mieux vous comprendre

la réactivité,

pour que vous gardiez une longueur d'avance

l'efficacité,

des prestations pertinentes au bon moment

l'expertise,

une large palette de compétences

la clarté des informations,

pour une relation en toute confiance

l'éthique,

des valeurs pour le respect de vos intérêts

La Chambre d'Agriculture de la Meuse est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multisites portés par l'APCA.



Notre Code d'éthique

Notre Chambre d'agriculture respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs et destiné à protéger vos intérêts essentiels que sont :

➤ **le respect** : nous exécutons nos missions avec l'implication que vous êtes en droit d'attendre ; et refusons d'intervenir sur des missions qui ne sont pas dans notre champ de compétences. Nous vous restituons tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions ; nous respectons vos choix et votre volonté.

➤ **l'écoute** : nous nous adaptons au contexte, à la culture de votre entreprise, aux personnes qui y travaillent. Nous vous écoutons, nous entretenons des relations positives, nous répondons à vos questions et vos interrogations.

➤ **la confidentialité** : nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de notre organisme les informations nominatives portées à notre connaissance sans votre autorisation.

➤ **la responsabilité** : nous respectons nos engagements, nous assumons nos responsabilités quant aux actions mises en œuvre dans le cadre de la prestation.

➤ **le respect des lois et règlements** : nous connaissons et respectons les lois et règlements en vigueur s'appliquant aux activités de notre organisme et à votre entreprise en lien avec la prestation.

➤ **l'intégrité** : nous refusons tout avantage ou arrangement qui altère l'impartialité du service rendu.

➤ **l'objectivité** : nous traitons de manière objective vos remarques et objections, et refusons toute subordination.

➤ **l'indépendance** : nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

➤ **la performance durable** : nous vous accompagnons avec la préoccupation constante de concilier performance économique, efficacité environnementale et dynamique sociale dans une approche de développement durable.

SOMMAIRE

-  Les cultures p 6
-  L'élevage p 13
-  L'environnement p 21
-  L'installation p 30
-  L'exploitation p 36
-  Diversification
Agritourisme p 47
-  Agriculture
Biologique p 51
-  PAC et
conditionnalité p 53
-  Energies p 54
-  Appui aux collectivités
et bureaux d'étude p 57



Suivi Individuel grandes cultures

[Exploitants ayant un atelier grandes cultures]

OBJECTIFS

Vous accompagner individuellement dans le raisonnement des interventions culturales grâce à des informations de terrain, des critères de raisonnement, des préconisations d'intervention. Vous permettre d'optimiser les résultats technico-économiques de l'atelier grandes cultures de votre exploitation.

NOTRE SERVICE

- Apport d'un conseil personnalisé basé sur les observations réalisées sur vos parcelles et nos références départementales.
- Appui technique en cours de campagne (visite terrain, renseignements téléphoniques ou par e-mail).
- Optimisation des itinéraires techniques et accompagnement dans la modification éventuelle de vos pratiques
- Analyse des résultats technico-économiques de l'atelier grandes cultures en suivi Jeune Agriculteur.
- Accès aux tours de plaines collectifs, aux réunions et journées techniques collectives et aux documents de préconisations.

NOUS VOUS REMETTONS

- Le diagnostic et un compte rendu de propositions à l'issue des visites.
- Les bulletins «Terre Infos».
- Deux documents de préconisations (un en hiver et un en été).

MODALITÉS

Prestation individuelle avec plusieurs visites sur votre exploitation et fonction de la SCOP. Réunion collective en salle ou sur le terrain selon les thématiques abordées.

DURÉE

12h si SCOP > 80 ha
7 h si SCOP ≤ 80 ha

NOS ATOUTS

- + Références locales mises à jour grâce à nos réseaux de parcelles d'observation et d'expérimentation
- + Conseil personnalisé adapté à votre situation, indépendant et agréé
- + Expertise en matière d'agronomie

La Chambre d'Agriculture de la Meuse est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



CONTACTS :

Conseillers agronomes
Laure GRAYO
Jacques Nicolas KLEIN
Thomas MUNIER
Xavier ROUYER
Tél : 03.29.76.81.25

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Tout exploitant]

OBJECTIFS

Vous conseiller en matière de fertilisation pour l'ensemble des parcelles de votre exploitation. Améliorer vos résultats technico-économiques en optimisant les charges du poste fertilisation : définition des doses d'engrais à la parcelle (N,P,K,S), choix des engrais les mieux adaptés, prise en compte des effluents d'élevage.

Préparer votre commande d'engrais et calculer les charges de fertilisation.

Editer les documents réglementaires (plan de fumure prévisionnel azoté et cahier d'épandage).

NOTRE SERVICE

- Analyse de l'assolement (année n et n-1) et de la conduite de fertilisation (année n-1).
- Propositions de modalités de fertilisation (calcul de dose et élaboration du plan de fumure prévisionnel).

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic avec l'enregistrement des données.
- Des documents technico-économiques et réglementaires.

MODALITÉS

Rendez vous individuel d'1/2 journée à la Chambre d'Agriculture.

DURÉE

1 jour

Nos ATOUTS

- + Expertise en matière d'agronomie
- + Références mises à jour régulièrement
- + Conseil indépendant de la commercialisation
- + Conseil adapté à votre situation



CONTACT :

**Conseiller agronome
Jacques Nicolas KLEIN
Tél : 03.29.76.81.26**

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Agriculteurs ayant un atelier culture et réalisant des saisies avec le logiciel Mes P@rcelles]

OBJECTIFS

Etablir vos marges parcellaires et par culture.
Situer votre exploitation dans le groupe.
Identifier vos marges de progrès.
Echanger en groupe sur les pratiques.

NOTRE SERVICE

- Vérification de vos saisies en fin de campagne culturale afin que vous puissiez apporter les corrections nécessaires à l'établissement d'un dossier complet et fiable.
- Calculs des marges par parcelle et par culture, votre situation dans le groupe, identification des marges de progrès, tableau de bord de l'évolution pluri annuelle.
- Réunion de restitution de l'analyse de groupe.



NOUS VOUS REMETTONS

- La liste des corrections à apporter à votre dossier pour intégrer l'analyse de groupe.
- Un dossier individuel d'exploitation (assolement, stocks, fiches parcellaires, marges par parcelle et par culture).
- Un dossier d'analyse de groupe.

MODALITÉS

Prestation collective.
Vérification du dossier par un agronome de la Chambre d'Agriculture.
Réunion de restitution en salle.

DURÉE

1.5 jours

NOS ATOUTS

- + Référentiel technico-économique issu de plus de 20 ans de gestion de parcelles
- + Analyse de groupe effectuée sur des données vérifiées et cohérentes intégrant la gestion des stocks

La Chambre d'Agriculture de la Meuse est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



CONTACTS :

Conseillers agronome
Laure GRAYO
Thierry JUSZCZAK
Jacques Nicolas KLEIN
Xavier ROUYER
Tél : 03.29.76.81.25

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Exploitants ayant un atelier grandes cultures]

OBJECTIFS

Vous aider à raisonner vos interventions culturales par l'apport d'informations de terrain, de critères de raisonnement et de préconisations d'interventions.

Vous communiquer les informations réglementaires les plus importantes.

Vous accompagner collectivement en participant aux tours de plaine et journées techniques.

NOTRE SERVICE

- Invitation à la réunion technique hivernale : résultats d'essais, préconisations détaillées par culture.
- Invitation aux tours de plaine collectifs de la Chambre d'Agriculture.
- Invitation aux journées techniques Chambre d'Agriculture (visite d'essais, bilan de campagne, journées à thèmes avec intervention de spécialistes...).
- Elaboration et diffusion de 25 à 30 bulletins techniques/an s'appuyant sur des références locales ou en concertation avec les instituts techniques et de 8 bulletins réglementaires (PAC, conditionnalité, ...).

NOUS VOUS REMETTONS

- Les documents de préconisations détaillées.
- Les bulletins «Terre Infos».

MODALITÉS

Réunions collectives en salle ou sur le terrain en fonction des thématiques.

Bulletin technique hebdomadaire.

Alertes réglementaires périodiques.

DURÉE

1 an

NOS ATOUTS

- + Références locales mises à jour grâce à nos réseaux de parcelles d'observation et d'expérimentation
- + Expertise en matière d'agronomie
- + Conseil neutre et indépendant
- + Veille réglementaire

La Chambre d'Agriculture de la Meuse est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



CONTACTS :

Conseillers agronomes

Xavier ROUYER

Laure GRAYO

Jacques Nicolas KLEIN

Tél : 03.29.76.81.25

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Abonnement Mes P@rcelles

[Exploitant ayant un atelier cultures et une liaison internet haut débit]

OBJECTIFS

Vous fournir un outil de saisie internet permettant :

- De réaliser l'assolement parcellaires cartographique.
- De saisir les interventions parcellaires.
- D'élaborer des documents réglementaires (plan de fumure, cahier d'épandage, registre parcellaire).
- De gérer les stocks et d'établir les marges parcellaires et par culture.
- D'établir les marges parcellaires et par culture.

NOTRE SERVICE

- Elaboration de votre dossier d'exploitation avec mise à jour du plan d'épandage (la première année).
- Formation :
 - Année 1 : organisation de 2 journées de formation à l'utilisation du logiciel
 - Année 2 : mise à jour des évolutions du logiciel (1/2 journée).
- Hot line pour l'utilisation fonctionnelle du logiciel.

VOUS ACCÉDEZ FACILEMENT AU

- Registre phytosanitaire.
- Plan prévisionnel de fumure azotée.
- Cahier d'épandage.
- À la version imprimable rapide du parcellaire, du registre phyto, des itinéraires techniques, des stocks et des marges.

DURÉE

Abonnement annuel

mes
p@rcelles
De la sécurité à la performance



NOS ATOUTS

- + Vous vous connectez 24h/24 de n'importe quel ordinateur connecté à Internet
- + Vous répondez facilement aux exigences de traçabilité et de conditionnalité de la PAC
- + Vous regroupez l'ensemble de vos informations parcellaires dans un même outil
- + Vous accédez à une offre préférentielle de services

CONTACT :
Promoteur
Sébastien LOUYOT
Tél : 03.29.83.30.86

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Mes P@rcelles : Option Sérénité

[Agriculteurs abonnés au logiciel Mes P@rcelles]

OBJECTIFS

Vous fournir un appui à l'utilisation de Mes P@rcelles en :

- vous accompagnant pour la saisie de vos données,
- vérifiant votre dossier à chaque moment clé de la campagne.

NOTRE SERVICE

- Des permanences où vous pourrez saisir vos interventions accompagné d'un conseiller.
- Une vérification de votre assolement (en concordance des MAE le cas échéant) et de vos prévisions en fertilisation à partir du 1er février.
- Un accompagnement lors de votre déclaration PAC.
- Une vérification de vos épandages organiques et minéraux début juin.
- Une vérification de vos traitements phytosanitaires en début d'été.
- Un appui lors de vos exports AgroEDI.

NOUS VOUS REMETTONS

Pour chaque campagne, les documents administratifs réglementaires :

- Le plan Prévisionnel de Fertilisation.
- Le cahier d'épandage.
- Le registre phytosanitaire.

MODALITÉS

Permanences en salle informatique lors des semaines où la Meuse a en charge la Hot-line Mes P@rcelles (environ toutes les 6 semaines).

Vérification du dossier à distance et en ligne par les conseillers spécialisés dans chaque domaine.

Déclaration PAC en rendez vous individuel au bureau du conseiller.

DURÉE

1 an

Mes **p@rcelles**
De la sécurité à la performance



NOS ATOUTS

- + Vous assurer aide et sécurité dans la saisie de vos interventions

La Chambre d'Agriculture de la Meuse est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

CONTACT :
Promoteur Mes P@rcelles
Sébastien LOUYOT
Tél : 03.29.83.30.86

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEUSE

Mes P@rcelles: Option Clé en main

[Agriculteurs abonnés au logiciel Mes P@rcelles]

OBJECTIFS

Elaborer et gérer votre dossier Mes P@rcelles à partir de vos données.

NOTRE SERVICE

- Réalisation de votre assolement et de vos prévisions de fertilisation.
- Saisies de vos données parcellaires dans Mes P@rcelles.
- Accompagnement lors de votre déclaration PAC en assurant le transfert de vos données dans Télépac.
- Réalisation de votre cahier d'épandage.
- Réalisation de votre registre phytosanitaire.
- Appui pour vos exports AgroEDI.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un support d'enregistrement papier
- Une édition de vos documents administratifs réglementaires :
 - le plan prévisionnel de fertilisation
 - le cahier d'épandage
 - le registre phytosanitaire.

MODALITÉS

Transmission des données par vos soins sur notre support papier aux échéances convenues.

Rendez vous individuels avec le conseiller (assolement, plan de fumure, déclaration PAC).

DURÉE

2 jours par an

Mes p@rcelles
De la sécurité à la performance



CONTACT :
Promoteur
Sébastien LOUYOT
Tél : 03.29.83.30.86

Nos ATOUTS

- + Vous assurer aide et sécurité dans la saisie de vos interventions

La Chambre d'Agriculture de la Meuse est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEUSE

Appui technico-économique en élevage

[Eleveurs de bovins viande]

OBJECTIFS

Vous permettre de connaître et d'analyser vos résultats technico-économiques poste par poste.

NOTRE SERVICE

- Comparaison de vos résultats aux références des réseaux d'élevage (systèmes optimisés) de l'année en cours.
- Proposition de nouvelles méthodes de travail et des conseils techniques accessibles.
- Mise en évidence des marges de progrès éventuelles sur votre atelier.
- Calcul des grands ratios économiques, indicateurs de la maîtrise du système.



NOUS VOUS REMETTONS

- Un document de synthèse de vos résultats et de propositions d'amélioration.

MODALITÉS

Prestation individuelle annuelle pouvant être reconduite pour analyser l'évolution de vos résultats les années suivantes.

Au moins une visite sur votre exploitation.

DURÉE

1,5 à 3 jours en fonction de la taille de l'exploitation

Nos ATOUTS

- + Une approche globale de l'exploitation pour une recherche de cohérence du système d'exploitation
- + Des compétences techniques pour un conseil adapté à vos besoins
- + Un conseiller spécialisé
- + Des références récentes de systèmes optimisés

CONTACTS :

Conseiller élevage

Arnaud DEVILLE

Tél : 03.29.83.30.10

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Appui technique fourrage

[**Éleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins**]

OBJECTIFS

Vous accompagner au cours d'une campagne aux moments clés du suivi de l'élevage (bilan fourrager et rationnement à l'automne, prévision fourragère au printemps et ajustement de la prévision en cours de saison).

NOTRE SERVICE

- Réalisation d'un état de vos stocks de fourrages, inventaire des animaux par catégorie.
- Récapitulatif des surfaces nécessaires en pâturage et besoins en récolte de fourrages.
- Ajustement en cours de saison de pâturage
- Propositions de rations par catégorie d'animaux.
- Propositions de répartition des catégories d'animaux dans vos parcelles pour la saison de pâturage, des surfaces à récolter et du type de récolte.
- Proposition de fertilisation à apporter en fonction des conditions précédentes.
- Ajustement des surfaces à pâturer et à récolter en fonction de la pousse de l'herbe observée.
- Option (facturation en sus) : Analyse de fourrage et/ou analyse phosphore potasse.



CONTACTS :

Conseillers élevage

Fanny MESOT (bovins lait)

Pascal CARILLET (ovins)

Arnaud DEVILLE (bovins viande)

Pierre Elie WAGLER (bovins viande - lait)

Tél : 03.29.83.30.10

NOUS VOUS REMETTONS

- Fiche de synthèse.
- Document récapitulatif à chaque étape de suivi.

MODALITÉS

Prestation individuelle modulaire permettant de réaliser en fonction des différentes périodes :

- Module 1 : une prévision fourragère,
- Module 2 : une gestion de pâturage,
- Module 3 : un bilan fourrager.

Une visite sur votre exploitation pour chaque module.

DURÉE

1,5 à 2 jours en fonction des modules retenus et de la taille du troupeau

NOS ATOUTS

- + Approche globale de l'exploitation pour une recherche de cohérence du système d'exploitation
- + Des compétences techniques pour un conseil adapté à vos besoins
- + Des conseillers spécialisés dans chacune des productions

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Appui technique fourrage

Module 1 : Pr evision fourrag ere

lait - viande bovine - viande ovine

[Eleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins]

OBJECTIFS

Vous aider   pr evoir la saison de p aturage en mettant en lien les surfaces disponibles, les animaux   nourrir et les besoins en fourrages pour la saison hivernale.

Adapter les niveaux de fertilisation n ecessaires en fonction de l'utilisation des surfaces.

NOTRE SERVICE

- Etat des lieux de vos pratiques ( tat des surfaces, inventaire des animaux, coh erence besoins en surface de p ature et r colte).
- Propositions d'am elioration et d'ajustements (r partition des animaux par parcelle, recommandation chargements sur les diff erentes p eriodes de la saison de p aturage, identification des parcelles   faucher, mode de r colte).

NOUS VOUS REMETTONS

- Une fiche bilan.
- Une fiche pr evision fourrag ere.

MODALIT ES

Prestation individuelle sur votre exploitation.

DUR EE

0.5 jour



NOS ATOUTS

- + Des conseillers sp ecialis es dans chacune des productions
- + Des conseillers en charge des r seaux de fermes de r f erences pour vous faire b en eficier des conseils les plus adapt es   votre syst eme d'exploitation

CONTACTS :

Conseillers  levage

Fanny MESOT (bovins lait)

Pascal CARILLET (ovins)

Arnaud DEVILLE (bovins viande)

Pierre Elie WAGLER (bovins viande - lait)

T el : 03.29.83.30.10

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Appui technique fourrage

Module 2 : Gestion de pâturage

lait - viande bovine - viande ovine

[Eleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins]

OBJECTIFS

Vous aider dans la gestion de la saison de pâturage par un examen de l'ensemble des parcelles. Ajuster les surfaces en fonction des quantités d'herbe disponibles et des animaux à nourrir.

NOTRE SERVICE

- Etat des lieux de vos pratiques (états des surfaces, inventaire des animaux, vérification cohérence entre besoins en surface de pâture et récolte).
- Proposition d'adaptation des surfaces en fonction des quantités d'herbe disponibles et des animaux à faire pâturer.
- Proposition d'adaptation des surfaces prévues en fauche en fonction des besoins en pâture.

NOUS VOUS REMETTONS

- Une fiche bilan avec les observations réalisées.
- Les propositions d'ajustement.

MODALITÉS

Prestation individuelle sur votre exploitation.

DURÉE

0.5 jour



NOS ATOUTS

- + Des conseillers spécialisés pour chaque production
- + Des repères sur la gestion de l'herbe éprouvée dans les réseaux de fermes de références

CONTACTS :

Conseillers élevage

Fanny MESOT (bovins lait)

Pascal CARILLET (ovins)

Arnaud DEVILLE (bovins viande)

Pierre Elie WAGLER (bovins viande - lait)

Tél : 03.29.83.30.10

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Appui technique fourrage

Module 3 : Bilan fourrager

lait - viande bovine - viande ovine

[Eleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins]

OBJECTIFS

Vous conseiller en matière de rationnement du troupeau en période hivernale.
Vous proposer des rations équilibrées pour les différentes catégories de votre troupeau.

NOTRE SERVICE

- Etat des lieux de vos pratiques (stocks de fourrages, inventaire des animaux par catégorie et vérification de leur adéquation).
- Analyse de vos objectifs de performance et élaboration d'un rationnement hivernal.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un état récapitulatif des stocks fourragers et des besoins en fonction des effectifs.
- Une proposition de rations par catégorie d'animaux.

MODALITÉS

Prestation individuelle sur votre exploitation.

DURÉE

0,5 jour



NOS ATOUTS

- + Des conseillers spécialisés dans chacune des productions
- + Des conseillers en charge des réseaux de fermes de références pour vous faire bénéficier des conseils les plus adaptés à votre système d'exploitation

CONTACTS :

Conseillers élevage

Fanny MESOT (bovins lait)

Pascal CARILLET (ovins)

Arnaud DEVILLE (bovins viande)

Pierre Elie WAGLER (bovins viande - lait)

Tél : 03.29.83.30.10

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Etude système - lait - viande bovine - viande ovine

[Eleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins]

OBJECTIFS

Vous aider lors des évolutions importantes de votre exploitation pour vérifier la cohérence du système envisagé et les adaptations possibles.

NOTRE SERVICE

- Vérification des critères de cohérence du système : adéquation surface, type d'animaux produits, niveau d'intensification, main d'œuvre, résultats économiques et mesure des marges de progrès.
- Proposition de différents scénarii d'évolutions possibles avec définition du fonctionnement technique et approche économique.
- Calcul de l'excédent brut d'exploitation prévisionnel de chacun des scénarii.



NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic avec analyse des facteurs de cohérence de votre système d'exploitation.
- Un compte rendu de propositions avec simulation des différents scénarii envisagés.

MODALITÉS

Prestation individuelle comprenant :

- 1/2 journée sur votre exploitation (détermination des objectifs, réalisation du diagnostic, scénarii d'évolution),
- 1/2 journée au bureau (analyse et réalisation du compte rendu par le conseiller),
- 1/2 journée sur votre exploitation (restitution de l'étude et suites à donner).

DURÉE

1.5 jours

NOS ATOUTS

- + Approche globale de l'exploitation permettant d'appréhender la cohérence de l'ensemble du système
- + Propositions d'évolution basées sur les données des réseaux de fermes de références suivies par la Chambre d'Agriculture

CONTACTS :

Conseillers élevage

Fanny MESOT (bovins lait)

Pascal CARILLET (ovins)

Arnaud DEVILLE (bovins viande)

Pierre Elie WAGLER (bovins viande - lait)

Tél : 03.29.83.30.10

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Eleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins]

OBJECTIFS

Vous aider à vérifier la tenue de l'identification (respect des obligations réglementaires).
Vous conseiller et vous informer sur les évolutions de la réglementation, sur la tenue des documents et la chute des boucles.

NOTRE SERVICE

- Visite administrative durant la période de pâture : Vérification au bureau de l'éleveur de la présence des documents (passeports, asda, livre des bovins), du stock de boucles et des délais de notification.
- Visite complète lorsque les animaux sont en bâtiment : visite administrative complétée par le pointage de tous les animaux, vérification de la tenue des boucles, du matériel de pose.
- Propositions d'amélioration en ce qui concerne le respect de la réglementation, l'amélioration des conditions de logement et le matériel de pose.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic.
- Un compte rendu de propositions.

MODALITÉS

Prestation individuelle réalisée sur votre exploitation.

DURÉE

1 à 3 h en fonction de la taille du cheptel



Nos ATOUTS

- + Une mission au coeur du métier de l'EDE
- + Une parfaite connaissance de la réglementation en vigueur
- + Un appui régulier possible (sur demande)

CONTACT :

Responsable IPG
Franck PURSON
Tél : 03.29.83.30.99

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Socle commun élevage - lait - viande bovine

[Eleveurs de bovins lait, bovins viande]

OBJECTIFS

Vous aider à vous engager dans la démarche «charte des bonnes pratiques d'élevage» en réalisant chez vous un audit. Cet engagement est un préalable à l'obtention de différentes aides (plan bâtiment, demande de quotas, ...).

NOTRE SERVICE

- Vérification de l'ensemble des points de la grille de contrôle avec propositions de corrections si le relevé identifie une non-conformité.

NOUS VOUS REMETTONS

- Une fiche de synthèse.

MODALITÉS

Prestation individuelle réalisée sur votre exploitation.

DURÉE

0.5 jour

The image shows a screenshot of a control grid for the 'Charte des bonnes pratiques d'élevage'. The grid has columns for 'C1', 'C2', 'C3', 'C4', 'C5', 'C6', 'C7', 'C8', 'C9', 'C10', 'C11', 'C12', 'C13', 'C14', 'C15', 'C16', 'C17', 'C18', 'C19', 'C20', 'C21', 'C22', 'C23', 'C24', 'C25', 'C26', 'C27', 'C28', 'C29', 'C30', 'C31', 'C32', 'C33', 'C34', 'C35', 'C36', 'C37', 'C38', 'C39', 'C40', 'C41', 'C42', 'C43', 'C44', 'C45', 'C46', 'C47', 'C48', 'C49', 'C50'. The rows are labeled 'C1', 'C2', 'C3', 'C4', 'C5', 'C6', 'C7', 'C8', 'C9', 'C10', 'C11', 'C12', 'C13', 'C14', 'C15', 'C16', 'C17', 'C18', 'C19', 'C20', 'C21', 'C22', 'C23', 'C24', 'C25', 'C26', 'C27', 'C28', 'C29', 'C30', 'C31', 'C32', 'C33', 'C34', 'C35', 'C36', 'C37', 'C38', 'C39', 'C40', 'C41', 'C42', 'C43', 'C44', 'C45', 'C46', 'C47', 'C48', 'C49', 'C50'. Annotations include: 'Utilisation par le vétérinaire' (green arrow pointing to C1-C5), 'Utilisation obligatoire par l'éleveur, facultative par le vétérinaire si son ordonnance comporte ces mentions' (orange arrow pointing to C6-C10), and 'Utilisation obligatoire par le vétérinaire facultative par l'éleveur' (blue arrow pointing to C11-C15). A logo for 'charte des bonnes pratiques d'élevage' is also visible.

Nos ATOUTS

- + Connaissance de la réglementation en vigueur
- + Suivi régulier permettant le maintien de l'adhésion à la charte
- + Compétences techniques permettant de lier élevage et réglementation en vigueur

CONTACT :
Conseiller élevage
Catherine VUILLAUME
Tél : 03.29.83.30.23

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Mesure Agro-environnementale (MAE) - contractualisation

[**Exploitants ayant des parcelles situées sur les territoires éligibles aux MAE : mission captage, Codecom de la Petite Woëvre, Natura 2000**]

OBJECTIFS

Vous accompagner dans le choix des mesures et des parcelles contractualisées et dans l'élaboration de votre dossier de demande de subvention.

NOTRE SERVICE

- Explication du cahier des charges des mesures et conditions d'accès.
- Cartographie des parcelles contractualisées.
- Appui au montage du dossier lors de la déclaration PAC.



NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic comprenant une fiche de synthèse et une fiche de calcul du montant de l'aide.
- Un bilan avec documents d'enregistrements et prévisionnel de fertilisation vierges, le cahier des charges des mesures, la cartographie des parcelles engagées.

MODALITÉS

Prestation individuelle
Rendez vous sur votre exploitation

DURÉE

0.5 jour

NOS ATOUTS

- + Conseillers spécialisés dans le domaine agro-environnemental
- + Optimisation de votre demande de subvention

CONTACTS :
Conseillers agro-environnement
Patrice HILAIRE
Séverine FRANCOIS
Laurent PETIT
Tél : 03.29.76.81.57

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Plan d'épandage pour effluents d'élevage ou matières de vidange

Initial ou mise à jour

[Tous les agriculteurs, en particulier ceux situés en zone vulnérable soumis à la réglementation ICPE et intégrés aux programmes de mise aux Normes ; ceux possédant un plan d'épandage obsolète ; ceux souhaitant se faire agréer pour le recyclage agricole des Matières de vidange fosses sceptiques]

OBJECTIFS

Connaître l'aptitude technique et réglementaire à l'épandage de vos parcelles.

Élaborer des scénarii de fertilisation organique (doses, dates, type de culture).

Respecter la réglementation et les obligations liées à la conditionnalité des aides, aux règles techniques des installations classées, les prescriptions pour l'épandage des boues (cas Matières de vidange).

NOTRE SERVICE

- Étude de la situation vis-à-vis des réglementations, calcul des volumes de matière à épandre, analyse des assolements et des pratiques agricoles.
- Recommandations sur la tenue à jour des documents d'enregistrements réglementaires.
- Information des évolutions réglementaires.



NOUS VOUS REMETTONS

- Un dossier regroupant le diagnostic, les calculs des volumes, la cartographie en couleur des parcelles, les surfaces potentiellement épandables et les propositions d'épandage personnalisées.

MODALITÉS

- Mise à jour :
 - au bureau si vous êtes équipés de *Mes P@rnelles*,
 - 1/2 journée sur votre exploitation.
- Matières de vidange ou Initial : 2 jours en moyenne dont 1/2 journée sur votre exploitation.
- ICPE à autorisation: modalités définies avec le conseiller.

DURÉE

0.5 à 1 jour pour les plans d'épandage des effluents

2 jours pour les plans d'épandage de matières de vidange

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire qui assure la conformité du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques compatibles avec vos enregistrements via «Mes P@rnelles»
- + Intégration des données du plan d'épandage dans «Mes P@rnelles» pour faciliter vos enregistrements

CONTACTS :
Conseillers agro-environnement
Séverine FRANCOIS
Laurent PETIT
Ludovic PURSON
Tél : 03.29.76.81.57

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

OBJECTIFS

Vous permettre de trouver une solution pour l'élimination de vos déchets dans le cadre de la mise en place de filières de recyclage régionales.

NOTRE SERVICE

- Une analyse du type de déchets à éliminer.
- Une information sur l'organisation des filières correspondantes.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un document d'information sur les déchets.

DURÉE

Variable selon l'avancement de la mise en place des différentes filières d'élimination



NOS ATOUTS

- + Parfaite connaissance des filières de collecte de déchets
- + Conseiller spécialisé sur la mise en place et le développement des différentes filières d'élimination



CONTACT :
Chargé de mission MRAD
Denis PEUREUX
Tél : 03.29.76.81.29

Prestation non facturée

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Evaluation des incidences Natura 2000

[Exploitants agricoles et collectivités territoriales ayant un projet susceptible d'impacter une zone Natura 2000]

OBJECTIFS

Apporter les éléments techniques à la DDT pour montrer que le projet ne porte pas atteintes aux habitats et espèces d'intérêts communautaires.

Assurer la complétude du dossier pour permettre à la DDT de formuler un avis final sur le projet. Assurer à l'exploitant agricole une assistance administrative, technique et réglementaire.

NOTRE SERVICE

- Identification du projet et de la (les) zone(s) Natura 2000 concernée(s).
- Point de situation du projet vis à vis de l'exploitation dans sa globalité.
- Vérification de la compatibilité du projet vis à vis de l'exploitation dans sa globalité :
 - projet soumis à autorisation ou dossier Loi sur l'Eau,
 - listes départementales.
- Réalisation de l'état des lieux : descriptif environnemental sur la base du Docob et inventaires existants.
- Evaluation des incidences directes ou indirectes, permanentes ou temporaires du projet vis à vis des enjeux de conservation du site.
- Prise en charge de l'ensemble des démarches (élaboration, contact avec l'administration, reproduction du dossier et envoi à l'exploitant).

NOUS VOUS REMETTONS

- L'évaluation des incidences et des propositions adaptées, cohérentes et complètes (mesures compensatoires ou correctives si nécessaires).

MODALITÉS

Prestation individuelle.

1 visite sur votre exploitation pour le recueil d'informations.

1 visite de restitution si nécessité de mettre en place des mesures compensatoires.

DURÉE

En moyenne 4 jours en fonction du projet

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire et expérience qui assurent la qualité et la complétude du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une précision et une personnalisation optimales du dossier
- + Opérateurs de sites Natura 2000



CONTACT :
Conseiller agro-environnement
Patrice HILAIRE
Tél : 03.29.76.81.50

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Détection de «zones humides» (Critère sol)

[Tout public : collectivités territoriales, exploitants agricoles, privés, ...]

OBJECTIFS

Apporter une analyse et une interprétation fiables permettant la localisation sur cartographie et la quantification de surface des zones humides.

Vous assurer une assistance administrative, technique et réglementaire.

NOTRE SERVICE

- Détection de zones humides selon les critères de définition et de délimitation des zones humides, en application de la réglementation.
- Réalisation des descriptifs et des profils de sol.
- Détermination du type de démarche à faire par rapport aux travaux d'aménagement : incidences sur zone humide : déclaration (0.1 - 1 ha) ou autorisation (> 1 ha).
- Mise en oeuvre du protocole de terrain : sondages à la tarière ; analyse et interprétation ; relevés GPS ; cartographie.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un dossier complet sur le protocole réalisé : contexte local au titre des zones humides, localisation des sondages, descriptif complet des profils des sols rencontrés, analyse et interprétation vis à vis des critères zones humides, cartographie.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Visite de terrain.

DURÉE

1.5 à 5 jours (en fonction de la surface et du nombre de parcelles à analyser)
Dossier remis à la DDT après validation du pétitionnaire

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire et expérience qui assurent la qualité et la complétude du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une précision et une personnalisation optimales du dossier



CONTACT :
Conseiller agro-environnement
Gwenaël COUSIN
Tél : 03.29.76.81.40

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Notice descriptive « Drainage agricole »

[Exploitants agricoles disposant d'un projet de drainage]

OBJECTIFS

Présenter l'exploitation agricole et le projet de drainage.
Apporter les éléments permettant à la DDT 55 de donner son avis sur le projet.
Assurer à l'exploitant agricole une assistance administrative, technique et réglementaire.

NOTRE SERVICE

- Réalisation de la notice descriptive :
 - point de situation quant aux parcelles déjà drainées sur l'exploitation (cartographie, photographies, point surfacique, état des lieux général),
 - présentation du projet de drainage , (cartographie, photographies, surface, ..)
 - précision quant aux éléments réglementaires à prendre en considération pour ce type d'intervention.
- Identification des problématiques pouvant intervenir dans la concrétisation du projet.
- Evaluation de la nécessité de réaliser une notice d'incidences (étude environnementale «Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques»).
- Prise en charge de l'ensemble des démarches (élaboration, contact avec l'administration, reproduction du dossier et dépôt dans les services compétents).

NOUS VOUS REMETTONS

- La notice descriptive complète accompagnée des plans de situation, des plans cadastraux, d'une photothèque des lieux concernés par le projet de drainage.

MODALITÉS


Prestation individuelle.
Visite de terrain.
Echanges réguliers avec vous au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

DURÉE

1/2 à 1 jour en fonction de la surface et du nombre de parcelles à drainer

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire et expérience qui assurent la qualité et la complétude du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une précision et une personnalisation optimales du dossier

 **CONTACTS :**
Conseiller agro-environnement
Gwenaël COUSIN
Tél : 03.29.76.81.40

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Notice d'incidences « Drainage agricole »

[Exploitants agricoles ayant un projet de drainage et disposant d'un avis sur la notice descriptive]

OBJECTIFS

Apporter les compléments demandés par la DDT (Police de l'Eau) suite au dépôt de la notice descriptive de votre projet de drainage.

Assurer la complétude du dossier pour permettre à la DDT de formuler un avis final sur votre projet.

Vous assurer une assistance administrative, technique et réglementaire.

NOTRE SERVICE

- Réalisation de la notice d'incidences à partir des éléments rapportés par la DDT et fonction du type de travaux et de la nomenclature à laquelle ils sont rattachés.
- Point de situation du projet vis à vis de l'exploitation dans sa globalité, des parcelles déjà drainées.
- Examen de la compatibilité du projet vis à vis de la réglementation en vigueur.
- Prise en charge de l'ensemble des démarches (élaboration, contact avec l'administration, reproduction du dossier et dépôt dans les services compétents).

NOUS VOUS REMETTONS

- La notice d'incidences et des propositions adaptées, cohérentes et complètes (mesures compensatoires ou correctives si nécessaire).

MODALITÉS

Prestation individuelle.

Visite de terrain.

Echanges réguliers avec vous au fur et à mesure de l'avancement du dossier.

DURÉE

5 jours en fonction de la surface et du nombre de parcelles à drainer répartis sur 2 mois

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire et expérience qui assurent la qualité et la complétude du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une précision et une personnalisation optimales du dossier



CONTACT :
Conseiller agro-environnement
Gwenaël COUSIN
Tél : 03.29.76.81.40

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Notice descriptive «Cours d'eau»

[Tous les exploitants agricoles disposant d'un projet hydraulique sur cours d'eau]

OBJECTIFS

Présenter le contexte agricole et le projet hydraulique sur cours d'eau
Apporter les éléments permettant à la DDT 55 de donner son avis sur le projet
Assurer à l'exploitant agricole une assistance administrative, technique et réglementaire
Proposer un scénario adapté à la réglementation en vigueur et à l'orientation des acteurs de l'eau.

NOTRE SERVICE

- Réalisation de la notice descriptive :
 - point de situation du cours d'eau (cartographie, photographies, état des lieux général)
 - présentation du projet hydraulique sur cours d'eau (cartographie, surface et linéaire, opérations envisagées, ...)
 - précision quant aux éléments réglementaires à prendre en considération pour ce type d'intervention
- Recommandation et anticipation des problématiques pouvant intervenir dans la concrétisation du projet.
- Prise en charge de l'ensemble des démarches (élaboration, contact avec administration, reproduction du dossier et dépôt dans les services compétents).
- Proposition de scénario adapté, en adéquation entre la volonté de l'agriculteur et la réglementation en vigueur.

NOUS VOUS REMETTONS

- La notice descriptive complète accompagnée des plans de situation, des plans cadastraux, d'une photothèque des lieux concernés par le projet hydraulique sur cours d'eau.

MODALITÉS

Prestation individuelle
Visite terrain

DURÉE

4 à 8 heures en fonction du linéaire du projet

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire et expérience qui assurent la qualité et la complétude du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une précision et une personnalisation optimales du dossier

CONTACTS :
Conseiller agro-environnement
Gwenaël COUSIN
Patrice HILAIRE
Tél : 03.29.76.81.57

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Plan prévisionnel de fertilisation azotée et cahier d'enregistrement

[Agriculteurs qui exploitent une ou plusieurs parcelles en zone vulnérable]

OBJECTIFS

Réaliser le plan prévisionnel de fertilisation azotée (minérale et organique) et le cahier d'enregistrement des pratiques de fertilisation azotée pour être conforme à la conditionnalité des aides PAC dans le cadre de la directive nitrates.

NOTRE SERVICE

- Elaboration de la cartographie du plan d'épandage à partir du parcellaire et de l'assolement pour connaître la surface potentiellement épandable en matière organique.
- Calcul de la dose prévisionnelle d'azote à apporter selon la méthode du bilan de l'arrêté régional en vigueur.
- Enregistrement des pratiques d'épandage de l'année culturale (le réalisé).

NOUS VOUS REMETTONS

- Une mise à jour cartographique du plan d'épandage (cartographie du parcellaire et tableaux des surfaces épandables en matière organique).
- Le plan prévisionnel de fertilisation azotée.
- Le cahier d'enregistrement des pratiques comprenant le cahier d'épandage de la fertilisation azotée.
- Un document technique sur le 5ème programme de la directive Nitrates.

MODALITÉS

Rendez vous au bureau.
Prestation individuelle.

DURÉE

2 heures à 1/2 journée pour le PPFN et le cahier d'enregistrement
Remise des documents : immédiat à 10 jours après la rencontre

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire qui assure la conformité du dossier
- + Intégration des données dans l'outil *Mes P@rcelles*



CONTACT :
Conseillère agro-environnemental
Séverine FRANCOIS
Tél : 03.29.83.30.63

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Toute personne porteuse d'un projet de création d'activité agricole]

OBJECTIFS

Vous permettre de préparer votre projet et connaître les démarches pour réussir votre installation.

NOTRE SERVICE

- Identification de votre situation, foncier, moyens de production, situation familiale et objectifs d'installation.
- Information sur les démarches administratives et sur les différentes aides liées à l'installation en agriculture.
- Ebauche d'un calendrier avec les actions à mener et les différents organismes à contacter.
- Appui à la réalisation de l'autodiagnostic.

NOUS VOUS REMETTONS

- L'autodiagnostic du projet à compléter le cas échéant.
- Un planning de votre parcours à l'installation.

DURÉE

2 à 3 heures selon la nature du projet



NOS ATOUTS

- + Approche globale du projet
- + Conseillers qualifiés sur l'expertise économique et réglementaire



CONTACTS :
Conseillers installation
Mickaël DOLZADELLI
Céline DOUBLET
Charlotte HACQUIN
Tél : 03.29.83.30.07

Prestation non facturée

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Exploitants désirant cesser leur activité]

OBJECTIFS

Vous permettre de préparer votre transmission et faire les démarches.

NOTRE SERVICE

- Analyse de votre situation, foncier, moyens de production, situation familiale et objectifs de cession.
- Ebauche d'un calendrier avec les actions à mener et les différents organismes à contacter.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic sommaire du projet.
- Un compte rendu des solutions possibles.
- Un échéancier.

MODALITÉS

Prestation individuelle au bureau des conseillers.

DURÉE

3 h

Nos ATOUTS

- + Approche globale du projet
- + Expertise technico-économique et réglementaire



CONTACTS :
Conseillers installation
Mickaël DOLZADELLI
Céline DOUBLET
Charlotte HACQUIN
Tél : 03.29.83.30.07

Prestation non facturée

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Diagnostic préalable à l'inscription au Répertoire départemental à l'installation

[**Agriculteur cessant son activité et sans successeur. Candidat à l'installation et sans exploitation ou avec une exploitation difficilement viable économiquement**]

OBJECTIFS

Candidat : Vous trouver une exploitation à reprendre.

Cédant : Optimiser la transmission de votre exploitation.

Rédiger une offre de cession attractive et la diffuser sur un outil national reconnu.

NOTRE SERVICE

- Cédant : description de l'offre retenue (cession d'exploitation ou recherche d'associé), analyse des surfaces, moyens de productions, droits à produire ou à primes, modalités de cession, profil du candidat recherché.
- Candidat : identification de sa situation et de son projet d'installation.
- Mise en relation des candidats et des futurs cédants.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic complet de votre offre de transmission.

MODALITÉS

Prestation individuelle.

Visite de votre exploitation (cédant).

DURÉE

0.5 à 1 jour

NOS ATOUTS

- + Connaissance des cédants et des candidats
- + Mise en relation des cédants et des candidats
- + Outil national reconnu



CONTACTS :
Conseillers installation
Mickaël DOLZADELLI
Céline DOUBLET
Charlotte HACQUIN
Tél : 03.29.83.30.07

Prestation non facturée

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEUSE

Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)

[Toute personne porteuse d'un projet de création
d'activité agricole]

OBJECTIFS

Vous accompagner dans l'acquisition des compétences nécessaires à la réussite de votre projet d'installation.

NOTRE SERVICE

- Analyse de l'autodiagnostic et écoute active de vos besoins.
- Identification des compétences à acquérir en lien avec le projet.
- Définition des formations à réaliser dans le cadre du 3P («Etre acteur de mon projet», «Communication et relations au quotidien», autres formations et stages éventuellement).
- Accompagnement dans la réalisation du PPP.

NOUS VOUS REMETTONS

- Le Plan de Professionnalisation Personnalisé.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Entretien au bureau.

DURÉE

1 à 2 jours étalés sur 3 ans maximum

Nos ATOUTS

- + Conseillers agréés par l'Etat
- + Compétences affirmées dans l'accompagnement à l'installation



CONTACTS :
Conseillers installation
Mickaël DOLZADELLI
Céline DOUBLET
Charlotte HACQUIN
Tél : 03.29.83.30.08

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Toute personne porteuse d'un projet de création d'activité agricole]

OBJECTIFS

Vous aider à mesurer la faisabilité de votre projet d'installation.

NOTRE SERVICE

- Analyse de votre situation en matière de foncier, moyens de production, droits à produire ou à primes.
- Prise de connaissance de votre situation familiale et de vos objectifs d'installation.
- Définition des hypothèses de l'étude et échanges.
- Simulation de plusieurs hypothèses pour définir la prévision économique à 5 ans.
- Possibilité d'organiser un rendez vous commun entre tous les acteurs.

NOUS VOUS REMETTONS

- Diagnostic du projet.
- Compte rendu de préconisations.
- L'étude économique chiffrée de votre projet.
- Le plan d'entreprise.
- Plan d'actions jusqu'à l'installation.

MODALITÉS

- 2 entretiens minimum au bureau
- 1 RDV multi acteurs (centre de gestion, banque ...) si besoin.

DURÉE

1 à 2 jours

Nos ATOUTS

- + Approche globale du projet d'installation
- + Conseillers qualifiés sur l'expertise économique et réglementaire



CONTACTS :

Conseillers installation
Mickaël DOLZADELLI
Céline DOUBLET
Charlotte HACQUIN
Tél : 03.29.83.30.08

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Toute personne installée avec les aides nationales à l'installation]

OBJECTIFS

Vous accompagner dans le respect de vos engagements liés aux aides à l'installation.

NOTRE SERVICE

- Etablissement et certification annuelle de la fiche de synthèse des résultats comptables.
- Collecte et centralisation annuelles des documents.
- Calcul annuel de votre revenu disponible.
- Elaboration de la fiche annuelle déclarative.
- Vérification annuelle de la réalisation du projet conformément aux informations fournies dans le Plan d'Entreprise.
- Vérification de l'ensemble des engagements pris à l'installation.

NOUS VOUS REMETTONS

- Votre fiche annuelle de synthèse des résultats comptables.
- Pour les années 1 à 4, votre fiche annuelle déclarative.
- Un compte rendu écrit du suivi de vos engagements.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- Rendez vous au bureau.

DURÉE

4 heures/an

NOS ATOUTS

- + Expertise reconnue dans le domaine de l'installation
- + Maîtrise des engagements liés à l'installation, veille réglementaire
- + Organisme pré-instructeur des dossiers d'installation
- + Suivi commun avec votre centre de gestion.

CONTACTS :

Conseillers installation
Mickaël DOLZADELLI
Céline DOUBLET
Charlotte HACQUIN
Tél : 03.29.83.30.08

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambre-agriculture.fr

[Agriculteurs ou non salariés agricoles ayant déposé une demande de RSA auprès de la MSA]

OBJECTIFS

Réaliser un diagnostic d'approche globale de votre exploitation à la demande du Conseil Général.
Etudier la possibilité de bénéficier du Revenu de Solidarité Active.

NOTRE SERVICE

- Calcul de votre revenu disponible pour le calcul du droit au RSA.
- Transmission du dossier au Conseil Général de la Meuse qui statue sur l'attribution.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic d'approche globale économique et financière, le calcul du revenu disponible.

MODALITÉS

Prestation individuelle comprenant :
- 1/2 journée sur votre exploitation pour le recueil des informations nécessaires,
- 1/2 journée au bureau pour l'étude de votre situation.

DURÉE

1 jour

Nos ATOUTS

- + Etude réalisée par un conseiller expert
- + Réalisation d'un point de votre situation avec la MSA et le Conseil Général 3 mois avant la date de fin de période pour étude de renouvellement



CONTACT :
Conseiller d'entreprise
Laurent TIERS
Tél : 03.29.83.30.36

Cette prestation bénéficie du soutien du Conseil Général. Nous consulter pour les modalités pratiques

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Exploitants agricoles rencontrant des difficultés d'ordre financière et/ou problèmes de viabilité]

OBJECTIFS

Vous accompagner par la réalisation d'un diagnostic d'exploitation afin d'identifier les causes de difficulté.

Vous proposer des solutions de redressement.

Ou vous accompagner vers une cessation d'activité.

NOTRE SERVICE

- Analyse de la situation sur la base des informations fournies par l'agriculteur et d'autres organismes (avec accord préalable).
- Préconisations d'ordre technique et économique.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic d'approche globale économique et financière permettant de mettre en évidence le revenu disponible.
- Des propositions d'amélioration.

MODALITÉS

Prestation individuelle comprenant :

- un 1er rendez vous sur votre exploitation pour recueillir les informations (1/2 journée),
- un 2ème rendez vous pour vous restituer l'étude et les différentes propositions (1/2 journée).
- Eventuellement d'autres rendez vous avec le banquier, un conseiller spécialisé.

DURÉE

0.5 à 10 jours

NOS ATOUTS

- + Suivi personnalisé par un conseiller expert
- + Vérification du bon déroulement du plan de redressement ou de la cessation d'activité



CONTACT :
Conseiller d'entreprise
Laurent TIERS
Tél : 03.29.83.30.36

Cette prestation bénéficie du soutien du Conseil Général. Nous consulter pour les modalités pratiques

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Candidats à l'installation, Agriculteurs en phase d'adaptation ou de réorientation de son exploitation]

OBJECTIFS

Réaliser un diagnostic global de votre exploitation.
Etudier et analyser la faisabilité de votre projet.
Déterminer les préconisations (à court terme) et les orientations (à moyen et long terme) en adéquation avec vos objectifs.

NOTRE SERVICE

- Visite de l'exploitation.
- Analyse et synthèse des différentes composantes de votre exploitation.
- Préconisations et élaboration des perspectives.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic.
- Un compte rendu d'audit et un plan d'actions.

MODALITÉS

Prestation individuelle comprenant :
- 1/2 à 1 journée sur votre exploitation.
- un autre rendez vous au bureau si nécessaire.

DURÉE

Devis personnalisé. La durée est déterminée à la signature du devis

NOS ATOUTS

- + La vérification de la viabilité économique du projet par un conseiller spécialisé
- + Des rendez vous personnalisés
- + La vérification de la mise en oeuvre du plan d'actions dans les 6 mois

CONTACTS :
Conseillers d'entreprise
Mickaël DOLZADELLI
Céline DOUBLET
Charlotte HACQUIN
Tél : 03.29.83.30.07

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Centre de Formalités des Entreprises

[Toute personne physique ou morale exerçant à titre principal ou secondaire des activités agricoles]

OBJECTIFS

Vous simplifier les démarches administratives obligatoires dans le cas d'une création, modification ou cessation d'activité.

NOTRE SERVICE

- Accueil permanent.
- Prise en charge de vos déclarations et de leur enregistrement.
- Envoi des déclarations aux organismes concernés.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un dépôt de déclaration.

DURÉE

Variable selon la nature et la complexité du dossier

NOS ATOUTS

- + Guichet unique pour l'ensemble des formalités
- + Connaissance de la réglementation en vigueur



CONTACT :
Assistant référent «CFE»
Christophe EVEN
Tél : 03.29.83.30.53

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Conseil Bâtiment - lait - viande bovine - viande ovine

[Eleveurs de bovins lait, bovins viande, ovins]

OBJECTIFS

Vous apporter un appui dans la réflexion de votre projet de bâtiment et sur demande dans le montage de votre dossier de subventions.

NOTRE SERVICE

- Etat des lieux de l'existant avec un récapitulatif des animaux à loger.
- Analyse de la situation de votre exploitation au regard de la réglementation (RSD/ICPE) et de ses contraintes : approvisionnement en paille, topographie, main d'oeuvre, ...
- En fonction du diagnostic initial, proposition du type de bâtiment le mieux adapté.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic.
- Un compte rendu de propositions avec la réalisation d'une esquisse du bâtiment et d'un schéma d'organisation.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Visite de votre exploitation et préparation du dossier au bureau.

DURÉE

Déterminée à la signature du devis



NOS ATOUTS

- + Parfaite connaissance des réglementations en vigueur
- + Une analyse globale des besoins de l'exploitation

CONTACTS :

Arnaud DEVILLE (viande bovine)

Tél : 03.29.83.30.66

Fanny MESOT (prod laitière)

Tél : 03.29.83.30.60

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Diagnostic conformité effluents d'élevage

[Tout éleveur]

OBJECTIFS

Permettre aux éleveurs de se situer par rapport à la réglementation relative au dimensionnement des capacités de stockage de leur exploitation.

Respecter les obligations liées à la réglementation des installations classées, du Règlement Sanitaire Départemental et de la Directive Nitrates (en zone vulnérable).

NOTRE SERVICE

- Etat des lieux de l'existant (Nombre et types d'animaux, mode de logement, types d'équipements...).
- Prise en compte des perspectives d'évolution.
- Détermination des points de non conformité.
- Proposition de solutions techniques à mettre en œuvre selon le régime réglementaire concerné.
- Quantification des stockages à mettre en œuvre.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un dossier comprenant
 - un diagnostic avec la méthode DEXEL
 - un compte rendu de propositions intégrant votre projet

MODALITÉS

Prestation individuelle comprenant une visite d'1 à 2 heures sur votre exploitation.

DURÉE

1/2 à 1 journée



NOS ATOUTS

- + Parfaite connaissance de la réglementation en vigueur
- + Analyse globale des besoins de l'exploitation
- + Propositions de solutions adaptées à votre situation

CONTACTS :
Conseillers spécialisés
Christophe CLESSE
Tél : 03.29.83.30.58
Ludovic PURSON
Séverine FRANCOIS
Tél : 03 29 76 81 57

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Etude d'impact

[Exploitations d'élevage soumises à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)]

OBJECTIFS

Vous établir une étude d'impact pour déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter auprès de l'administration (passage en Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques—CODERST).

NOTRE SERVICE

- Etat des lieux des obligations.
- Diagnostic d'exploitation avec le descriptif des bâtiments, gestion des déchets, stockages, volet sanitaire, milieux socio-économique et naturel, plan d'épandage.
- Estimation financière des mesures proposées.
- Conseil sur la procédure d'autorisation et appui pour la rédaction du mémoire suite à l'enquête publique administrative.



NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic.
- Une étude d'impact présentant la situation initiale, le projet, l'étude des risques.

MODALITÉS

Prestation individuelle.

3 visites sur l'exploitation :

- explication de la démarche,
- diagnostic de l'exploitation,
- restitution de l'étude.

DURÉE

En fonction de la demande et de la situation de l'exploitation. 10 à 20 jours selon la complexité du projet et le nombre de sites

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire qui assure la conformité du dossier
- + Conseillers spécialisés en mise aux normes des bâtiments d'élevage et en gestion des effluents d'élevage
- + Suivi de votre dossier du diagnostic jusqu'à son dépôt en Préfecture

CONTACT :
Conseiller spécialisé
Patrice HILAIRE
Tél : 03.29.76.81.50

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Tout exploitant agricole]

OBJECTIFS

Répondre à vos interrogations concernant la stratégie de mécanisation.

NOTRE SERVICE

- Réalisation d'un diagnostic du parc de matériel de votre exploitation.
- Etablissement des priorités d'action.
- Calcul des coûts de revient et simulation de stratégies d'investissement.
- Propositions spécifiques.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un document de synthèse reprenant le diagnostic, vos priorités et les propositions.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Visite sur votre exploitation.

DURÉE

0.5 à 1 jour



NOS ATOUTS

- + Référentiel actualisé en permanence
- + Conseiller spécialisé en mécanisation



CONTACT :
Conseiller mécanisation
Bruno HECKENBENNER
Tél : 03.29.76.81.36

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Estimation matériel, bâtiments, cheptel

[Exploitants et propriétaires de biens cités]

OBJECTIFS

Vous apporter une approche de valeur vénale de vos biens (matériel, bâtiment, cheptel et drainage) pour réaliser un point économique de votre exploitation avant toute modification de structure sociétaire, vente, donation, ...

NOTRE SERVICE

- Une visite des biens à estimer.
- Une estimation.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un rapport détaillé par type de bien et l'estimation de ceux-ci.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Visite sur votre exploitation.

DURÉE

En fonction du dossier

Nos ATOUTS

- + Estimation de vos biens selon une méthode éprouvée
- + Conseiller spécialisé



CONTACTS :
Bruno HECKENBENNER
Laurent PETIT
Tél : 03.29.76.81.57

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Accompagnement des hommes et des projets

[Membres et associés de groupes : sociétés agricoles, groupe porteur d'un projet collectif. Responsables et dirigeants d'organismes, de collectivités. Employeurs et/ou salariés d'une même entreprise]

OBJECTIFS

Favoriser l'atteinte de vos objectifs et permettre de fixer des priorités cohérentes avec vous même.

- Développer vos potentiels de réactivité, de créativité et de décision
- Donner du sens

En plus d'accompagner aux changements, l'aboutissement de cette prestation est source de réalisation personnelle.

NOTRE SERVICE

- Ecoute active.
- Elaboration de pistes d'amélioration.
- Accompagnement à la mise en oeuvre du plan d'action.
- Evaluation de l'atteinte des objectifs.

MODALITES

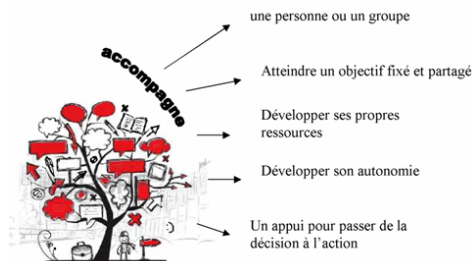
Prestation individuelle ou collective.

DURÉE

Pour les groupes : 3 à 6 séances de 3h30

chacune, en fonction de l'objectif initial

Pour les individus : forfait de 5 séances de 2h30 environ, 1 par mois, selon la situation



Nos ATOUTS

- + 1er entretien gratuit et sans engagement
- + Coach et médiatrice certifiée
- + Présence sur le terrain, connaissance et rencontres avec les chefs d'entreprise
- + Présence auprès des agriculteurs en projet

CONTACT :

Coach et médiatrice

Sylvie BONHOMME

Tél : 03.29.76.81.43

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Médiation

[Sociétés agricoles, CUMA, maîtres d'apprentissage et apprentis, employeurs et salariés, collectivités]

OBJECTIFS

Vous aider à restaurer le lien au sein du groupe ou accompagner la rupture, en facilitant l'expression des besoins et des ressentis de chacun.
Prévenir et/ou régler les difficultés relationnelles au sein du groupe.

NOTRE SERVICE

- Identification des difficultés relationnelles et/ou techniques.
- Identification des ressentis et des attentes.
- Accompagnement à l'émergence d'une ou plusieurs solutions librement consentie(s) au cours de l'entretien collectif.

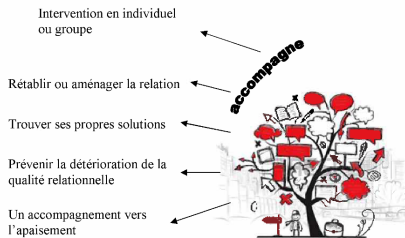
MODALITES

2 entretiens individuels.
1 entretien collectif.

DURÉE

Entretiens individuels : 1h30 chacun
Entretien collectif : 2h avec l'ensemble des parties
Rencontres pouvant s'étaler sur 2 mois

MEDIATION



Nos atouts

- + 1er entretien gratuit et sans engagement
- + Médiatrice professionnelle formée et certifiée
- + Objectivité de notre structure vis à vis des groupes concernés

CONTACT :
Médiatrice
Sylvie BONHOMME
Tél : 03.29.76.81.43

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Agriculteurs ayant développé une activité d'agritourisme à la ferme]

OBJECTIFS

Vous accompagner dans la préparation de l'agrément de votre projet agritouristique au Label *Bienvenue à la Ferme**.

NOTRE SERVICE

- Analyse de la nature de la prestation (loisirs, hébergements ou produits) pour vérifier
 - qu'elle correspond à la charte éthique nationale
 - qu'elle remplit tous les critères d'éligibilité du cahier des charges
- Proposition d'adhésion à la marque si critères respectés.
- Organisation de la commission d'agrément.

NOUS VOUS REMETTONS

- La charte éthique et le cahier des charges.
- Un document de présentation de la marque.
- La fiche de candidature.
- La demande d'agrément par produit.
- Un compte rendu de visite.
- Un kit de communication à l'issue de la commission d'agrément.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
1 visite pour évaluer votre projet.
1 visite avec la commission d'agrément.

DURÉE

2 jours répartis sur 15 jours à 3 mois selon l'avancement du dossier et la date de la commission d'agrément



LES ATOUTS

- + Notoriété de la marque et de sa force de communication
- + Garantie aux consommateurs pour la qualité de la prestation et son authenticité
- + Appartenance à un réseau départemental et régional
- + Dynamique locale et régionale en matière de promotion de ses activités

CONTACT :
Conseiller produits du terroir
Céline VEYSSIERE
Tél : 03.29.76.81.54

* *Bienvenue à la ferme* est une marque nationale qui appartient au réseau des Chambres d'Agriculture et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Animation des réseaux *Bienvenue à la ferme et Meuse & Merveilles*

[Adhérents *Bienvenue à la Ferme et Meuse & Merveilles*]

OBJECTIFS

Vous intégrer dans une dynamique collective sur l'agritourisme et les produits du terroir en Meuse et en Lorraine.

Faire connaître la marque nationale *Bienvenue à la Ferme* et la marque départementale *Meuse & Merveilles* auprès du grand public et des prescripteurs potentiels.

NOTRE SERVICE

- Insertion des adhérents sur les guides régionaux.
- Accompagnement à la commercialisation de votre offre (e-boutique, circuits de vente).
- Référencements sur les sites internet.
- Participation aux événements collectifs : salon de la gastronomie à Verdun et à Bar le Duc, printemps à la ferme, salon de l'agriculture à Paris, Verdun Expo, ...
- Organisation de journées techniques à thèmes ou de formations spécifiques.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un bulletin d'information trimestriel.
- Des supports de communication.

MODALITÉS

Prestation collective.



NOS ATOUTS

- + Veille et échanges avec les partenaires et autres réseaux
- + Site internet
www.meuse-et-merveilles.com
www.bienvenue-a-la-ferme.com

CONTACT :
Conseiller produits du terroir
Céline VEYSSIERE
Tél : 03.29.76.81.54

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Subventions d'investissements : Point info

[Agriculteurs porteurs d'un projet d'investissements]

OBJECTIFS

Vous accompagner dans la recherche de subventions pour vos projets d'investissements.
Analyser les règlements et les investissements éligibles.
Identifier les financeurs potentiels.

NOTRE SERVICE

- Analyse de votre plan d'investissements.
- Recherche des programmes de financements potentiels (Fonds européens, Etat, Région, Conseil Général).
- Analyse des critères d'éligibilité.
- Rédaction des lettres d'intention pour les financeurs concernés.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un modèle de lettre d'intention personnalisé pour chaque financeur.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Rendez vous au bureau ou sur votre exploitation en fonction du type de projet.

DURÉE

1/2 journée selon le projet

NOS ATOUTS

- + Bonne connaissance des règlements d'intervention
- + Expérience solide en matière d'optimisation et d'articulations des différents dispositifs
- + Conseillers spécialisés pour répondre aux demandes d'investissements spécifiques



CONTACT :
Conseiller diversification
Sylviane CAPPELAERE
Tél : 03.29.76.81.31

Prestation non facturée

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Subventions d'investissements : Accompagnement à la demande de subventions

[Agriculteurs porteurs d'un projet d'investissements]

OBJECTIFS

Vous accompagner dans l'instruction des dossiers pour vos projets d'investissements.
Vérifier la rentabilité économique prévisionnelle et les circuits de commercialisation potentiels.

NOTRE SERVICE

- Instruction de la demande et envoi aux financeurs.
- Présentation aux commissions du Conseil Départemental de la Meuse et du Conseil Régional.
- Information sur la décision finale.

NOUS VOUS REMETTONS

- Une liste des pièces justificatives à constituer pour instruire les demandes de subvention.
- Une copie de votre demande de subvention.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Rendez vous au bureau ou sur votre exploitation en fonction du type de projet.

DURÉE

1 jour

NOS ATOUTS

- + Bonne connaissance des règlements d'intervention
- + Expérience solide en matière d'optimisation et d'articulations des différents dispositifs
- + Conseillers spécialisés pour répondre aux demandes d'investissements spécifiques



CONTACT :
Conseiller diversification
Sylviane CAPPELAERE
Tél : 03.29.76.81.31

Tarif et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Audit de réorientation : conversion à l'agriculture biologique

[Tout exploitant envisageant une conversion à
l'agriculture biologique]

OBJECTIFS

Evaluer la possibilité technico-économique d'une conversion à l'agriculture biologique sur votre exploitation.

NOTRE SERVICE

- Constitution et suivi du dossier de subvention de l'étude auprès du Conseil Régional de Lorraine.
- Analyse technico-économique de la situation actuelle de votre exploitation pour évaluer la cohérence de votre système.
- Etude des différents scénarios possibles : optimisation du système actuel, conversion à l'agriculture biologique...
- Proposition d'ajustements, de préconisation et de démarches à effectuer.
- Suivi post-conseil, état des lieux de l'avancement du projet de conversion et accompagnement administratif et/ou technique si souhaité.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic de votre situation.
- Un compte rendu de propositions.

MODALITÉS

Prestation individuelle :

- 1/2 à 1 journée sur votre exploitation
- Procédures administratives, traitement des données, rédaction et restitution du compte rendu (1-3 jours).

DURÉE

Déterminée à la signature du devis



NOS ATOUTS

- + Approche globale du projet
- + Comparaison de la situation après conversion avec le prolongement de votre situation actuelle optimisée
- + Montage du dossier de subvention et coordination des intervenants potentiels

CONTACT :
Conseiller agriculture biologique
Ludovic REMY
Tél : 03.29.76.81.48

«Cette prestation bénéficie du soutien du Conseil Régional».
Nous consulter pour les modalités pratiques

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Suivi Individuel en agriculture biologique

[Exploitants agricoles engagés en agriculture biologique]

OBJECTIFS

Vous accompagner dans votre projet en agriculture biologique.

NOTRE SERVICE

- Suivi technique et économique du déroulement en agriculture biologique :
 - adaptation du projet aux contraintes de l'année,
 - bilan de l'année écoulée et préparation de la campagne suivante.



NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic et un compte rendu à l'issue des visites.

MODALITÉS

Prestation individuelle avec une ou plusieurs visites sur votre exploitation.

DURÉE

1 jour par an

NOS ATOUTS

- + Références technico-économiques locales récentes
- + Conseil personnalisé adapté à votre situation (+ soutien financier du Conseil Régional possible sous conditions)

CONTACT :
Conseiller agriculture biologique
Ludovic REMY
Tél : 03.29.76.81.48

« Cette prestation bénéficie du soutien du Conseil Régional ».
Nous consulter pour les modalités pratiques

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Appui individuel à la déclaration PAC

[Tout exploitant]

OBJECTIFS

Vous établir informatiquement votre déclaration PAC.

NOTRE SERVICE

- Analyse de la déclaration PAC de l'année précédente.
- Repérage des bandes tampons obligatoires
- Etude des contrats agro-environnementaux existant sur l'exploitation.
- Vérification du respect de la diversité des cultures, du maintien des prairies, du respect du taux de SIE.
- Déclaration dans TéléPAC avec signature électronique.

NOUS VOUS REMETTONS

- Une copie de votre registre parcellaire graphique.
- Le détail de votre assolement (parcelle par parcelle).
- L'accusé de réception de votre dossier (signature électronique).

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Rendez vous au bureau.

DURÉE

De 30 mn à 3h30

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire permanente



CONTACT :
Conseiller d'entreprise
Mickaël DOLZADELLI
Tél : 03.29.83.30.07

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

[Exploitants intéressés par un projet d'économie d'énergie et/ou énergie renouvelable]

OBJECTIFS

Répondre à vos interrogations ou vous orienter vers les personnes ressources en fonction de votre projet.

Vous accompagner dans vos projets individuels, collectifs ou expérimentaux.

Mettre en action des projets agricoles et de collectivités.

NOTRE SERVICE

- Renseignements et orientation vers des experts.
- Accompagnement de projet, information sur les financements.
- Relais vers les opérations collectives régionales (groupes photovoltaïque, ...).

NOUS VOUS REMETTONS

- Les coordonnées des contacts spécifiques demandés.

DURÉE

Variée selon la demande et le type de projet



NOS ATOUTS

- + Conseiller spécialisé dans le domaine de l'énergie
- + Proposition de solutions adaptées à l'environnement de l'exploitation



CONTACT :
Conseiller Energie
Christophe CLESSE
Tél : 03.29.83.30.58

Prestation non facturée

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Diagnostic énergétique DIA TERRE

[Agriculteurs intéressés par un projet d'économie
et de réduction des charges de fonctionnement
de l'exploitation]

OBJECTIFS

Dresser un état des lieux de la consommation énergétique de votre exploitation.
Identifier les marges de progrès de chaque atelier de l'exploitation grâce au profil énergétique obtenu.
Discuter de la possibilité de mettre en place une production d'énergie renouvelable au sein de votre exploitation.

NOTRE SERVICE

- Calcul du bilan énergétique de l'exploitation avec mise en évidence de l'efficacité énergétique de chaque atelier.
- Comparaison des résultats de l'exploitation avec les moyennes nationales du système correspondant.
- Recommandations sur la réduction des dépenses énergétiques.



NOUS VOUS REMETTONS

Un compte rendu du diagnostic qui comprend :

- les tableaux de consommation commentés,
- une liste de préconisations adaptées aux contraintes de l'exploitation,
- une attestation qui certifie la réalisation du diagnostic par une personne habilitée qui vous permet d'être éligible aux subventions du Plan de Performance Énergétique.

MODALITÉS

Prestation individuelle comprenant une visite d'1/2 journée sur votre exploitation.

DURÉE

2 jours

Nos ATOUTS

- + Conseillers habilités pour la réalisation de diagnostics de performance énergétique
- + Conseil neutre adapté à votre situation

CONTACT :
Conseiller énergie
Christophe CLESSE
Tél : 03.29.83.30.58

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Etude Installation Energie Renouvelable

[Agriculteur ou groupe d'agriculteurs avec un projet d'installation d'une unité de méthanisation ou photovoltaïque]

OBJECTIFS

Vérifier la viabilité de l'atelier sur l'exploitation.
Vérifier la cohérence du système.
Vous apporter les éléments d'aide à la décision.

NOTRE SERVICE

- Etat des lieux de l'existant (bâtiment pour photovoltaïque, gisement pour méthanisation).
- Détermination de la technologie appropriée.
- Réalisation d'une pré-étude technico-économique basée sur des devis récents de fabricants.



NOUS VOUS REMETTONS

- Rapport détaillé :
 - gisement / plan d'approvisionnement ou état de situation des bâtiments,
 - présentation des différentes voies technologiques et de valorisation possibles.
- Pré-étude technico-économique.
- Une analyse de faisabilité et de pérennité.

MODALITÉS

Prestation individuelle ou collective
1 à 2 visites sur votre exploitation

DURÉE

1 à 9 jours selon le projet

NOS ATOUTS

- + Conseiller expert en énergie renouvelable
- + Travail en réseau régional inter chambres d'agriculture



CONTACT :
Conseiller énergie
Christophe CLESSE
Tél : 03.29.83.30.58

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Suivi agronomique des boues de station d'épuration ou d'effluents industriels

[Commune, syndicat ou industriel en charge du recyclage des boues ou des effluents]

OBJECTIFS

Réaliser le prévisionnel d'épandage et le bilan des épandages pour vous garantir le respect de la réglementation et la valorisation agronomique des produits épandus.

NOTRE SERVICE

- Réalisation du prévisionnel d'épandage (si la réglementation le prévoit) sur la base des quantités de produits à épandre et dans le respect de la réglementation.
- Proposition d'un appui agronomique auprès des agriculteurs pour la valorisation des produits épandus.
- Réalisation du bilan des épandages pour garantir la traçabilité et assurer les vérifications réglementaires.
- Présentation de la campagne d'épandage lors de la réunion annuelle de bilan avec l'ensemble des personnes concernées.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un prévisionnel d'épandage (si la réglementation le prévoit) comprenant les quantités prévisionnelles à épandre, de parcelles concernées, les analyses de boues ou d'effluents et les analyses de sol.
- Le conseil de fumure à la parcelle et la vérification réglementaire des épandages.
- Un document de synthèse avec le bilan de la campagne d'épandage.

MODALITÉS

Définies pour chaque convention.

DURÉE

Définie par convention



NOS ATOUTS

- + Expertise en matière de fertilisation pour la valorisation des produits épandus
- + Traçabilité et suivi historique des épandages (logiciel de cartographie)
- + Parfaite connaissance de la réglementation en vigueur



CONTACT :
Conseiller agronome
Jacques Nicolas KLEIN
Tél : 03.29.76.81.26

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Suivi collectif d'opérations : Agrimieux, mission captage

[Collectivités territoriales situées dans les zones Agrimieux, captages suivis par la mission]

OBJECTIFS

Concilier les activités agricoles exercées sur votre secteur avec la protection de l'eau et/ou de la biodiversité tout en maintenant le revenu des exploitants agricoles.

NOTRE SERVICE

- Analyse des pratiques des exploitations.
- Propositions d'actions selon le programme établi avec la collectivité et les enjeux de la zone.
- Propositions en fonction des actions retenues : prévisionnels de fertilisation, plan de fumure, mise en place d'essais, journées et bulletins techniques, tour de plaine, formation ...



NOUS VOUS REMETTONS

- Un document de synthèse reprenant le diagnostic et une proposition d'action.

MODALITÉS

Prestation collective.

Suivi individuel à la demande en fonction du programme d'actions annuel.

DURÉE

Définie par la convention

Nos ATOUTS

- + Conseil adapté à la spécificité de chaque exploitation
- + Partenariat collectivités, chambre d'agriculture, agriculteurs

CONTACT :
Conseiller agro-environnement
Ludovic PURSON
Tél : 03.29.76.81.57

Cette prestation bénéficie de soutien financier du Conseil Général ou des Agences de l'Eau

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Mission recyclage agricole des déchets

[Collectivités territoriales et industriels produisant des boues d'épuration ou autres effluents organiques d'origine non agricole. Agriculteurs concernés par l'épandage]

OBJECTIFS

Conseiller les collectivités et les industriels à la mise en place des filières de recyclage agricole des boues ou autres effluents organiques d'origine non agricole.
Conseiller les agriculteurs dans l'épandage des déchets.

NOTRE SERVICE

- Vérification de la conformité du dossier (plan d'épandage, qualité des boues).
- Expertise et avis sur les dossiers (études d'épandage, prévisionnels, bilan).

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic réalisé avec les partenaires (Etat, Conseil Général, Agence de l'eau).
- Un document de synthèse.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Réunion annuelle en présence des producteurs et des agriculteurs.

DURÉE

Définie par convention



NOS ATOUTS

- + Parfaite connaissance de la réglementation en vigueur
- + Parfaite connaissance des systèmes de traitement
- + Parfaite connaissance du recyclage agricole des déchets organiques

CONTACT :
Chargé de mission MRAD
Denis PEUREUX
Tél : 03.29.76.81.29

Evaluation des incidences Natura 2000

[Exploitants agricoles et collectivités territoriales ayant un projet susceptible d'impacter une zone Natura 2000]

OBJECTIFS

Apporter les éléments techniques à la DDT pour montrer que le projet ne porte pas atteintes aux habitats et espèces d'intérêts communautaires.

Assurer la complétude du dossier pour permettre à la DDT de formuler un avis final sur le projet. Assurer à l'exploitant agricole une assistance administrative, technique et réglementaire.

NOTRE SERVICE

- Identification du projet et de la (les) zone(s) Natura 2000 concernée(s).
- Point de situation du projet vis à vis de l'exploitation dans sa globalité.
- Vérification de la compatibilité du projet vis à vis de l'exploitation dans sa globalité :
 - projet soumis à autorisation ou dossier Loi sur l'Eau,
 - listes départementales.
- Réalisation de l'état des lieux : descriptif environnemental sur la base du Docob et inventaires existants.
- Evaluation des incidences directes ou indirectes, permanentes ou temporaires du projet vis à vis des enjeux de conservation du site.
- Prise en charge de l'ensemble des démarches (élaboration, contact avec l'administration, reproduction du dossier et envoi à l'exploitant).

NOUS VOUS REMETTONS

- L'évaluation des incidences et des propositions adaptées, cohérentes et complètes (mesures compensatoires ou correctives si nécessaires).

MODALITÉS

Prestation individuelle.

1 visite sur votre exploitation pour le recueil d'informations.

1 visite de restitution si nécessité de mettre en place des mesures compensatoires.

DURÉE

En moyenne 4 jours en fonction du projet

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire et expérience qui assurent la qualité et la complétude du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une précision et une personnalisation optimales du dossier
- + Opérateurs de sites Natura 2000



CONTACT :
Conseiller agro-environnement
Patrice HILAIRE
Tél : 03.29.76.81.50

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Détection de «zones humides» (Critère sol)

[Tout public : collectivités territoriales, exploitants agricoles, privés, ...]

OBJECTIFS

Apporter une analyse et une interprétation fiables permettant la localisation sur cartographie et la quantification de surface des zones humides.

Vous assurer une assistance administrative, technique et réglementaire.

NOTRE SERVICE

- Détection de zones humides selon les critères de définition et de délimitation des zones humides, en application de la réglementation.
- Réalisation des descriptifs et des profils de sol.
- Détermination du type de démarche à faire par rapport aux travaux d'aménagement : incidences sur zone humide : déclaration (0.1 - 1 ha) ou autorisation (> 1 ha).
- Mise en oeuvre du protocole de terrain : sondages à la tarière ; analyse et interprétation ; relevés GPS ; cartographie.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un dossier complet sur le protocole réalisé : contexte local au titre des zones humides, localisation des sondages, descriptif complet des profils des sols rencontrés, analyse et interprétation vis à vis des critères zones humides, cartographie.

MODALITÉS

Prestation individuelle.
Visite de terrain.

DURÉE

1.5 à 5 jours (en fonction de la surface et du nombre de parcelles à analyser)
Dossier remis à la DDT après validation du pétitionnaire

NOS ATOUTS

- + Veille réglementaire et expérience qui assurent la qualité et la complétude du dossier
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques permettant une précision et une personnalisation optimales du dossier



CONTACT :
Conseiller agro-environnement
Gwenaël COUSIN
Tél : 03.29.76.81.40

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Etat initial de l'environnement et évaluation environnementale dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU, cartes communales)

[Collectivités]

OBJECTIFS

1ère étape : recenser, rassembler, inventorier, synthétiser l'ensemble des éléments environnementaux locaux et identifier les enjeux du territoire pour l'élaboration du projet d'aménagement - «Etat initial de l'environnement»

2ème étape : l'«évaluation des incidences environnementales» consiste à assurer :

- la cohérence et la continuité entre secteurs constructibles et tissu urbanisé
- la préservation de l'identité patrimoniale et la prise en compte des écosystèmes
- le façonnage d'un paysage urbain et l'intégration des zones ouvertes à la construction

NOTRE SERVICE

Etat initial :

- Identification et localisation cartographique de l'inventaire des enjeux environnementaux
- Synthèse des données collectées
- Synthèse des besoins communaux et des enjeux naturels recensés

Evaluation environnementale :

Selon la trame bâtie, le classement urbanistique et les parties du territoire ouvertes à l'urbanisation, l'évaluation porte sur :

- Les milieux naturels : zones à urbaniser et occupation du sol, interférences du plan avec Natura 2000
- Le paysage : mise en situation des prescriptions du règlement ou de leur absence, observation des enjeux affectés à chacun des sites ouverts à la construction
- L'eau : équipements de production d'eau potable et de traitement des eaux usées, impacts des zones à urbaniser sur les cours d'eau, zones humides, zones inondables, périmètres de protection des captages
- L'environnement physique des habitants : niveau acoustique lié aux voies de circulation
- Le climat : accroissement du parc automobile corrélé à l'accroissement démographique de la commune et à l'augmentation des mobilités

NOUS VOUS REMETTONS

- Deux rapports distincts à incorporer au dossier (en lien avec le bureau d'étude)

MODALITÉS

Prestation individuelle à la commune
Prestation collective à l'intercommunalité
Visites terrain
Réunions en mairie

DURÉE

10 à 12 jours de travail environ

NOS ATOUTS

- + Compétences environnementales et urbanistiques
- + Veille réglementaire permanente
- + Utilisation d'outils informatiques cartographiques (précision et personnalisation optimales du dossier)
- + Bases de données environnementales à disposition



CONTACT :
Conseiller agro-environnement
Gwenael COUSIN
Patrice HILAIRE
Tél : 03.29.76.81.57

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Animation et suivi des projets de territoires - Développement local

[Collectivités territoriales : mairies, communautés de communes, pays...]

OBJECTIFS

Mettre à la disposition des territoires nos compétences techniques et réglementaires en matière agricole

NOTRE SERVICE

- Etre partenaire des collectivités locales pour trouver des solutions concrètes et répondre à leurs besoins dans les domaines suivants : développement économique, aménagement foncier et urbanisme, protection de l'environnement, énergies renouvelables, agritourisme et produits du terroir, services aux collectivités par les agriculteurs.

NOUS VOUS REMETTONS

- Compte rendu de visite précisant les besoins identifiés et propositions d'actions.

MODALITÉS

Rencontre des élus de la collectivité.

DURÉE

Variante selon votre projet et précisée sur le contrat de prestation

NOS ATOUTS

- + Connaissance du milieu agricole et rural
- + Expérience en matière d'accompagnement des projets sur le territoire
- + Capacité à engager une concertation entre les acteurs concernés
- + Faculté à mobiliser les acteurs locaux dans les projets d'initiatives locales
- + Professionnalisme et faculté à dresser des pistes d'évolution



CONTACT SUD MEUSIEN:
Conseiller en développement local
Sylviane CAPPELAERE
Tél : 03.29.76.81.31

CONTACT NORD MEUSIEN:
Conseiller en développement local
Pascal CARILLET
Tél : 03.29.83.30.01

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Diagnostic agricole dans le cadre des documents d'urbanisme des territoires(*)

[Collectivités territoriales]

OBJECTIFS

Réaliser un inventaire des enjeux agricoles du territoire communal.
Conseiller la collectivité dans la prise en compte du volet agricole dans l'élaboration de son document d'urbanisme (PLU, Carte Communale).

NOTRE SERVICE

- Recensement des bâtiments agricoles et identification des propriétaires, usages, statuts juridiques.
- Cartographie de l'occupation du sol, des surfaces à dégager, des zones de contraintes.
- Recommandations à la collectivité territoriale.

NOUS VOUS REMETTONS

- Synthèse du diagnostic territorial et des préconisations.
- Cartographie du territoire communal.

MODALITÉS

Prestation individuelle à tarif différencié en fonction du nombre d'exploitations dans la commune.

Rendez vous en mairie pour le recueil d'informations.

Rédaction du diagnostic.

Réalisation de la cartographie au bureau.

Suivi administratif avec la commune.

DURÉE

2 jours

NOS ATOUTS

- + Animation de réunions avec les agriculteurs de la commune
- + Expertise reconnue dans l'élaboration de ce type de document



CONTACT :
Conseiller urbanisme
Gilles RENAUD
Tél : 03.29.76.81.41

(*) Cette prestation est complémentaire à la prestation diagnostic économique agricole des territoires

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Diagnostic économique agricole des territoires(*)

[Collectivités territoriales]

OBJECTIFS

Réaliser un diagnostic économique de l'activité agricole et de l'agro-alimentaire sur votre territoire : évolutions récentes, situation actuelle, perspectives et enjeux. Vous permettre d'avoir une vision globale de l'activité agricole et agro-alimentaire dans l'élaboration de votre document d'urbanisme.

NOTRE SERVICE

- Caractérisation de la typologie des exploitations agricoles du territoire.
 - Caractérisation du tissu agro-alimentaire du territoire.
- Sur la base des données économiques de l'observatoire agricole.

NOUS VOUS REMETTONS

- Une synthèse du diagnostic économique complétée par des tableaux et cartographies.

MODALITÉS

Echange téléphonique initial pour connaître vos attentes. Prestation individuelle à l'échelle de votre territoire.

DURÉE

Variante selon votre projet et précisée sur le contrat de prestation.

Nos ATOUTS

- + Expertise de la connaissance des systèmes d'exploitation et des opérateurs agricoles du territoire
- + Tableau de bord économique et social de l'agriculture



CONTACT :
Chargé d'études économiques
Bruno BOSCHIERO
Tél : 03.29.83.30.68

(*) Cette prestation est complémentaire à la prestation diagnostic agricole dans le cadre des documents d'urbanisme des territoires

Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex

Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

Etudes agricoles : projet routier ou autres infrastructures

[Maîtres d'ouvrage (Etat, Conseil Général, Ententes)]

OBJECTIFS

Intégrer les spécificités de l'activité agricole dans les projets d'infrastructure.

NOTRE SERVICE

- Etude des structures agricoles de la zone concernée.
- Propositions de prise en compte de contraintes mises en évidence lors du diagnostic.
- Accompagnement des agriculteurs jusqu'à la fin de l'enquête publique.

NOUS VOUS REMETTONS

- Un diagnostic.
- Un compte rendu de propositions.

MODALITÉS

Déplacements sur les communes concernées par le projet.
Enquêtes individuelles des exploitants.
Concertation avec les agriculteurs.

DURÉE

Variable selon le projet

Nos ATOUTS

- + Parfaite connaissance de la réglementation en vigueur
- + Expertise reconnue dans le suivi de ce type de projet



CONTACT :
Conseiller urbanisme
Gilles RENAUD
Tél : 03.29.76.81.41

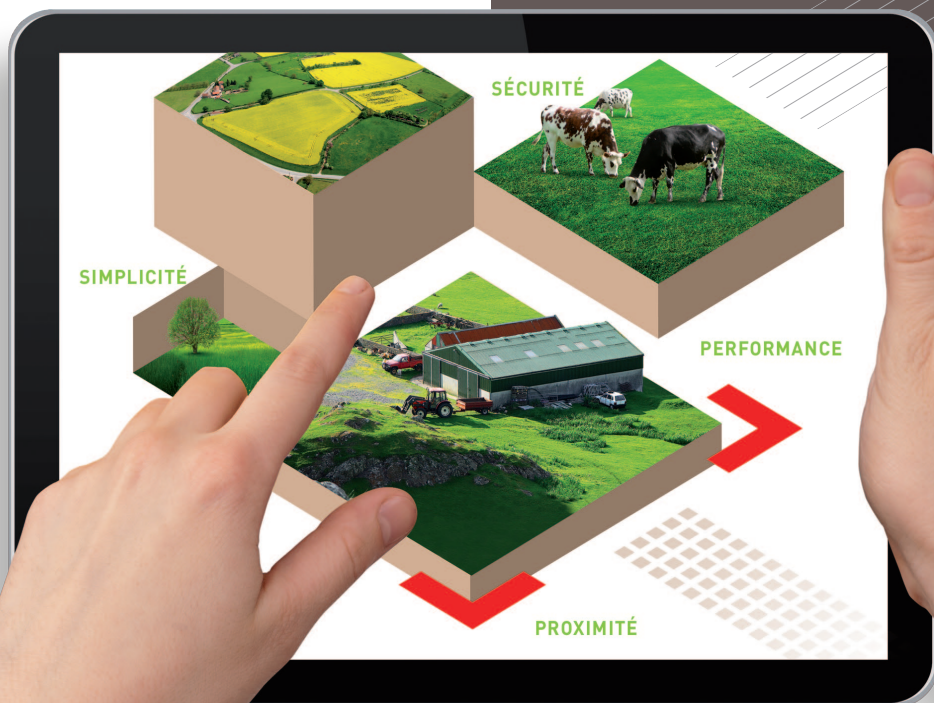
Tarifs et conditions de vente sur demande

Chambre d'Agriculture de la Meuse - Les Roises - CS 10229 - 55005 BAR LE DUC Cedex
Retrouvez toutes nos prestations sur notre site www.meuse.chambagri.fr

mes
parcelles

De la sécurité
à la performance

Le service internet national
pour prévoir, enregistrer, valoriser
vos pratiques et faciliter
le pilotage de vos cultures.



Contact

Sébastien LOUYOT

Tél. : 03 29 83 30 86

Email : sebastien.louyot@meuse.chambagri.fr

www.lorraine.mesparcelles.fr



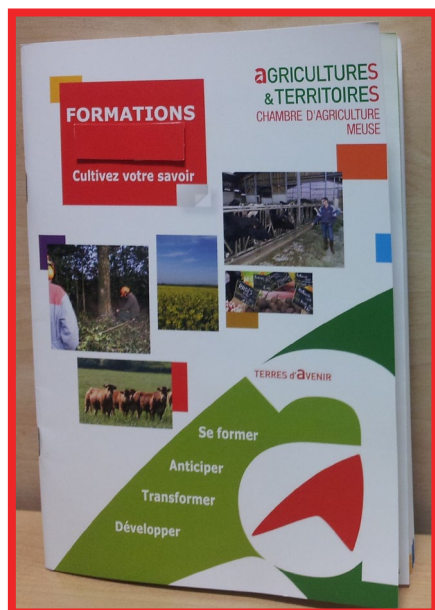
**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEUSE

LA FORMATION pensez-y !

La Chambre d'agriculture de la Meuse propose des stages tout au long de l'année, de courte durée, concrets, adaptés aux réalités et aux pratiques des professionnels de l'agriculture de notre département.

Notre **catalogue de formation** est disponible en ligne sur notre site internet www.meuse.chambre-agriculture.fr ou sur simple demande auprès de Marie Cécile Antunes au **03 29 76 81 21**

Se former avec
la Chambre
d'agriculture pour
intégrer et s'adapter
aux changements



Tout au long de l'année, suivez l'actualité de notre offre de formations sur notre site internet www.meuse.chambre-agriculture.fr

Siège à Bar le Duc

Les Roises
Savonnières devant Bar
CS 10229
55005 BAR LE DUC Cedex
Fax : 03.29.76.29.29

Antenne à Bras sur Meuse

Maison de l'Agriculture
ZA du Wameau de Belleville
La Warpillière - CS 50400
55100 BRAS SUR MEUSE

Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Tél : 03.29.83.30.30

accueil@meuse.chambagri.fr



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MEUSE

www.meuse.chambre-agriculture.fr